

# Louvigné de Bais



*Le printemps vient à peine de commencer, et voilà que vous recevez déjà le 1<sup>er</sup> bulletin municipal 2016.*

*En effet, sa parution a été avancée à la demande de plusieurs associations pour leur permettre de communiquer plus tôt sur leurs activités.*

*Le vendredi 8 janvier, Monsieur le Maire avait invité l'ensemble de la population de Louvigné de Bais pour la traditionnelle cérémonie des vœux. C'est une occasion de commencer l'année en toute convivialité et pour Monsieur le Maire de faire un point sur l'activité de la municipalité. Vous avez été très nombreux à répondre à son invitation (faite par affichage, voie de presse et bulletin municipal). Toutes les catégories socio-professionnelles se sont retrouvées à la salle polyvalente pour ce moment de partage. Monsieur le Maire et son équipe municipale vous en remercient vivement.*

*En ce début d'année, quatre agents recenseurs ont visité chaque habitation de notre commune afin d'effectuer le recensement de la population de Louvigné de Bais. Nous vous remercions du bon accueil que vous leur avez réservé. Nous ne connaissons pas encore le chiffre officiel, mais nous savons d'ores et déjà qu'il est en forte augmentation par rapport au recensement de 2011. Cette hausse démontre l'attractivité de notre commune : son emplacement par rapport aux grands axes routiers, ses écoles, ses commerces, ses artisans, ses professions libérales, ses services médicaux étoffés, son tissu associatif dynamique. Merci à Annie, Marie-Christine, Céline et Lucie pour le bon travail qu'elles ont effectué.*

*Le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale), est composé de 7 élus et de 6 personnes représentant la population dans son ensemble (enfance, familles, personnes âgées, personnes handicapées...). Son rôle est d'être attentif aux besoins des personnes en difficulté en les orientant vers les organismes compétents, en les aidant à constituer des dossiers d'aide sociale. Il peut également, malgré un budget limité, apporter une aide alimentaire ponctuelle ou un secours vers des familles avec des jeunes enfants dans certaines circonstances et toujours sur justificatif de revenus (par exemple, lors de voyages scolaires de plusieurs jours lorsque 2 enfants d'une même famille participent à un même voyage et que le coût crée une difficulté pour la famille). Les aînés ne sont pas oubliés. Un goûter et un repas sont organisés chaque année pour leur permettre de se retrouver. Cependant, une participation financière leur est demandée afin de ne pas grever le budget du CCAS.*

*Pour l'année scolaire 2015/2016, les TAP (Temps d'Activité Péri-scolaires) se déroulent sur 2 temps de 1 H ½ - les lundi et jeudi à l'école Charles Perrault et les mardi et vendredi à l'école Saint Patern. Ces nouveaux horaires ont permis de mettre en place de nouvelles activités intéressantes pour les enfants. Pour les voyages scolaires, la municipalité a versé pour cette année 2015/2016 une aide de 12.5 % de la somme restant à la charge des familles, pourcentage appliqué de façon équitable pour les enfants des 2 écoles.*

*Le centre de loisirs, dirigé par Damien Pinel, ouvert le mercredi après-midi et les vacances scolaires voit son effectif croître régulièrement, et est apprécié de ses utilisateurs.*

*Je vous souhaite de passer un très bon printemps, beaucoup de bonheur et de sérénité dans vos familles.*

*Annick Delépine  
Adjointe aux affaires sociales*

## Sommaire

P 2 de couv.	<b>Editorial</b> Horaires Mairie et agence postale Calendrier des manifestations
1 à 5	<b>Vie communale</b> Autorisations d'urbanisme Etat civil Centre communal d'action sociale Bibliothèque Accueil de loisirs Nouveaux commerçants Arrêté préfectoral
6 à 11	<b>Actualité municipale</b> Travaux et bâtiments communaux Salle multifonctions Environnement et urbanisme Loisirs, Enfance et Jeunesse Culture et communication Nouveau logo
12 à 14	<b>Informations municipales</b> Horaires mairie Agence postale Argent de poche Stop pub Déchetterie Calendrier des manifestations Frelon asiatique Renouvellement cartes Tennis Recensement Inventaire des cours d'eau Travaux L.G.V. Recensement militaire Les Classes
15 à 19	<b>Informations diverses</b> SPANC Maison du logement Message de la gendarmerie Point info jeunesse SMICTOM Démarchage à domicile Windows 10 Le Relais Le CSAPA
20	<b>Chronique des élus d'opposition</b>
21 à 26	<b>Vie scolaire</b> Charles Perrault Envol Ecole privée Saint Patern OGEC APEL
27 à 39	<b>Vie scolaire</b> CSF Anciens Combattants La chasse Palet Fait mains Sapeurs-pompiers Modelisme Club Amitiés La pêche Arts Plastiques La Vigne au loup Danse Les cabarets du cœur Dynamic gym Les Ptites raquettes Foot-ball Volley Badminton Playmo aventure La Paroisse
P 40 de couv	<b>Les associations</b>

# VIE COMMUNALE

## AUTORISATION D'URBANISME

### Déclarations préalables accordées

- ✓ **Haslé Jean**, 13 rue Anne de Bretagne : extension terrasse
- ✓ **Richard Eugène**, 13 rue Beau Soleil : réfection des joints de façades
- ✓ **Loury Jérôme**, 7 rue des Champs : Création d'accès
- ✓ **TDF**, La Rougerie : pylône télécommunication
- ✓ **TDF**, La Gilberdière : pylône télécommunication
- ✓ **Gandon Freddy**, 45 rue Mme de Sévigné : abri de jardin
- ✓ **Lefrançois Michel**, 13 lot les Vallons : car-port
- ✓ **Chenais S et Chidenne J**, 2 rue des Sources : pose fenêtres de toit encastrées.

### Permis de construire accordés

- ✓ **Hamon Elodie** - La Morinais : Rénovation et extension maison individuelle
- ✓ **Betin Grégory et Veillard Mandy** - La Maçonnerie : extension maison
- ✓ **Brieke Mickael** - 36C rue Mme de Sévigné : extension et création fenêtre de toit
- ✓ **Martin Yves et Marie-Madeleine** - rue des Frères Amyot d'Inville : maison individuelle

## Centre Communal d'Action Sociale

### Repas c.c.a.s

Le **samedi 16 avril 2016**, a eu lieu le repas annuel qui est, à compter de cette année, avancé au printemps.

## Accueil de Loisirs

### Camp d'été du 18 au 22 juillet 2016

Base de plein air de Chênedet (35). Pour les enfants nés entre 2007 et 2003 (inclus)

#### Au programme :

- Vtt
- Équitation
- Tir à l'arc
- Kayak
- Baignade
- Parc attraction ange Michel

16 enfants maximum encadrés par 1 animatrice et Damien

**Tarif unique : 100€**

### Camp d'été du 11 au 13 juillet 2016

Base de plein air de Chênedet (35). Pour les enfants nés entre 2008 et 2010 (inclus)

#### Au programme :

- 3 séances de poney
- Baignade
- Grands jeux

12 enfants maximum encadrés par 2 animateurs

**Tarif unique : 65€**

- **Nuits sous tentes**

Renseignements et inscriptions : (dossier à retirer à l'ALSH et en mairie)  
Tel : 02 99 49 14 62 (aux heures d'ouverture de l'ALSH)

Par mail : [alsh.louvignedebais@orange.fr](mailto:alsh.louvignedebais@orange.fr)

En mairie : 02.99.49.00.20 : demander Damien (responsable de l'ALSH)

**Fin des inscriptions mercredi 8 juin** (dans la limite des places disponibles).

## Etat civil



### Naissances :

- ✓ **Beauvais Chan Aro**, l'Aubenaïs né 24.12.15 à Rennes
- ✓ **Kérébel Justine**, 23 rue des fontaines, née le 29.12.15 à Rennes
- ✓ **Vivier Lilou**, 11 rue de Fouesnel, née le 07.01.16 à Rennes
- ✓ **Ousseni pronon Eden**, 9 rue de Fouesnel, né le 13.01.16 à Rennes
- ✓ **Boussalmi Elyas**, 7 résidence des jardins, né le 01.02.16 à St Grégoire
- ✓ **Lougare Raphaël**, 50B rue Mme de Sévigné, né le 16.02.16 à St Grégoire

### Décès et transcriptions de décès

- ✓ **Gérard Matthieu**, le 07.12.15 à Rennes
- ✓ **André Huguet** épouse Launay le 18.01.16 à Rennes



## Nouveaux commerçants ou artisans

*Psychologue  
psychothérapeute  
hypnothérapeute*

Depuis le 1<sup>er</sup> février 2016, Stéphanie Tourtelier, psychologue-psychothérapeute - hypnothérapeute propose un temps de thérapie brève aux personnes estimant souffrir de troubles psychiques (dépression, troubles anxieux, conduite addictive, souffrance liée à un deuil...) et souhaitant activement évoluer par rapport à ces troubles.

Vous pouvez la contacter au 06.83.89.88.69 ou 02.99.49.08.17

Lieu-dit « la garenne »  
35680 Louvigné de Bais



## Conseil municipaux

*Pour votre information : le compte-rendu détaillé de chaque conseil municipal est consultable en mairie ou sur le site internet.*

### Travaux et bâtiments communaux :

#### Eglise

Les travaux prévus en 1<sup>ère</sup> phase sont terminés.

Les vitraux ont été entièrement restaurés.

Pour leur assurer un maximum d'étanchéité, ils sont protégés par un système de doubles vitrages. Sur ceux-ci sont reproduits les dessins de chaque vitrail.

Chacune des pierres a été remplacée une à une, remise en forme et polie à l'identique, afin de retrouver une harmonie totale de l'ensemble.

Le coût de ces travaux s'élève à 446 788,93€ T.T.C.

Les montants des aides accordées sont :

257 092,58€ : subventions (d.r.a.c, la Région, le Conseil General, vitre communauté)

30 400€ : mécénat

15 000€ : subvention supplémentaire de la région

Le programme des travaux de la 2<sup>ème</sup> phase, côté Est et Sacristie, est validé par le conseil municipal et devrait être réalisé courant 2016. La consultation est en cours.

D'autre part Monsieur le Maire est autorisé à lancer les procédures pour la 3<sup>ème</sup> phase, côtés Nord et Ouest. Ces travaux devront être programmés pour 2017 - 2018.

#### Rue Anne de Bretagne et rue du Breil

Après les travaux d'effacement des réseaux, l'aménagement des rues Anne de Bretagne et du Breil se

poursuivra du 17 mai à fin juillet. L'entreprise TPB est retenue pour l'exécution des travaux de voiries et des enrobés. Pour la sécurité des usagers, un plateau ralentisseur sera réalisé sur la route de Cornillé, un panneau stop sera posé à l'intersection de la rue du Breil et de la route de Vitré.

Des places de parking seront aménagées et matérialisées : dans le sens de la longueur devant le terrain de foot, devant les anciens vestiaires et aux abords de la salle de sport.

La réserve incendie installée au niveau de la salle de sport, côté rue Anne de Bretagne, sera alimentée par la canalisation d'eau existante.

Les espaces verts et les plantations seront réalisés à moindre coût par le personnel du service technique.

Le coût de ces travaux s'élève à 334 091,34€ T.T.C. (hors plantations)

Le montant de la subvention DETR accordée est de 70 000€.

Le montant des subventions en cours de demande est de 17 000€.

Le renouvellement des canalisations d'eau potable, estimé à 43 500€ est pris en charge par le Syndicat des eaux.

#### Bâtiments communaux

Pour le remplacement de la chaudière de la mairie, le devis de M. Foucher est retenu à l'unanimité pour un montant de 6734,62€ H.T.

Un aménagement des pièces à l'étage en annexe de la mairie est en cours d'étude.

Le coût est estimé à 15 000€.

Un aménagement de la salle Beau Soleil est aussi en cours d'étude.

Une salle de réunion, deux salles paroissiales et des sanitaires adaptés aux enfants de l'espace « Capucine » sont prévus dans le programme des travaux. Le coût est estimé à 25 000€ h.t.

Dans le cadre des travaux à réaliser pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite le devis concernant le diagnostic s'élève à 1200€ H.T., avec un accompagnement à la rédaction du rapport. L'étude des travaux à réaliser est en cours.

#### Voirie

Sont prévus :

- le déplacement des panneaux d'entrée et de sortie de l'agglomération, route de Domagné à proximité du chemin de la Gilbertière
- la pose de balise de priorité chemin de la Taunerie

#### Communication

Le nouveau site est en ligne depuis le 15 avril. Vous pouvez le consulter : <http://www.louvignedebais.fr>



## Taxes communales 2016 :

Habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti
16.14 %	17.24 %	45.66 %
Pas d'augmentation en 2016		

## Budget communal 2016

### FINANCES

Section de fonctionnement

#### Dépenses



1	Charges à caractère général	402 588,50
2	Charges de personnel	686 815,00
3	Virement section d'investissement	264 500,01
4	Dépenses imprévues	40 000,00
5	Indemnités et subventions	125 043,47
6	Charges financières	10 436,02
7	Divers	40 358,00
<b>TOTAL</b>		<b>1 569 741,00</b>

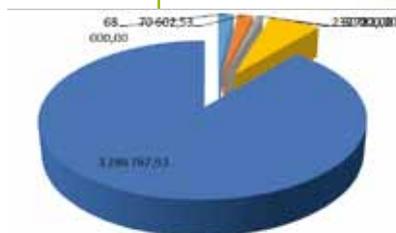
#### Recettes



1	Excédent antérieur reporté	50 000,00
2	remb rémunération	5 000,00
3	Produit des services	160 200,00
4	Impôts et taxes	1 191 280,00
5	Dotation état région et autres	145 261,00
6	Loyers	18 000,00
<b>TOTAL</b>		<b>1 569 741,00</b>

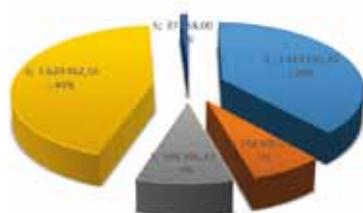
Section d'investissement

#### Dépenses



1	Dépenses imprévues	68 000,00
2	Emprunts	70 602,53
3	Études	30 000,00
4	Immobilisation corporelle	232 782,00
5	Construction	328 676,93
<b>TOTAL</b>		<b>3 688 152,46</b>

#### Recettes



1	Excédent reporté	1 419 135,46
2	Virement section fonctionnement	264 500,01
3	fctva, excédent capitalisé et TLE	346 396,43
4	Subvention d'investissement	1 620 462,56
5	Amortissement	37 658,00
<b>TOTAL</b>		<b>3 688 152,46</b>

#### Récapitulatif des budgets annexes

	Fonctionnement	Investissement
Assainissement	199 114,38	680 968,54
Beau soleil	31 000,00	33 628,71
Villa Bleue	43 500,00	66 191,98
Centre de secours	69 459,52	54 016,71
Caisse des écoles	16 793,23	
Les manoirs	369 718,15	

## Subventions 2016

### Subventions communales

Louvigné de Bais volley ball	1800 €
Stade Louvignéen football club	2200 €
Danse Louvignéenne	1600 €
Club amitié loisirs	270 €
Anciens combattants	180,00 €
Atelier d'arts plastiques	1270 €
L'Envol	790 €
A.P.E.L.	440 €
Aéropavi	200 €
Palets	175 €
Playmo aventure	150 € + location de salle gratuite
Comédiens de la vigne au loup	1500 €
C.S.F.	1380 €
P'tites raquettes	200 €
Chasse	150 € + 500 € piégeage

### Subventions éducatives hors commune

M.F.R. Fougères	41€
M.F.R. Montauban	41€
Journée pour un métier	75€
Bâtiment C.F.A.	41€
M.F.R. Iréo Les Herbiers	41€
Chambre des métiers et de L'artisanat	41€

### Subventions diverses extérieures

Solidarité paysans	53€
A.D.M.R. Service à la personne	150€
Les restaurants du coeur	150€

### Subventions santé hors commune

France Adot	53 €
F.N.A.T.H.	53 €
Alcool assistance	53 €
Ligue contre le cancer	53 € (si demande)
Rêves de clown	53 €
A.F.M.	53 €
Bistrot mémoire	53 €
Instit'mère	53 € (si demande)
S.O.S. amitié	53 €

Achats votés lors des demandes de subventions des associations

- 2 bancs de touche : 1955,52 € TTC
- 1 structure de motricité : 3655,92 € TTC (Capucine)
- 1 banc pour le vestiaire d'accueil : 307,96 € (Capucine)
- 2 rampes de lumière et 2 projecteurs : 1698,96 € TTC pour la salle polyvalente
- Séparation d'aire de jeu tennis de table (6) : 158,98 € TTC (les p'tites raquettes)

## Budget Bibliothèque

### Fonctionnement

Imprimés	4100 €
CD	600 €
Périodiques	800 €
Médiathèque numérique	370 €
Animation	2150 €
Equipement	1200 €
<b>TOTAL</b>	<b>9220 €</b>

### Investissement

Achat d'un bac documentaires	101,40 €
Changement de logiciel	7000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>7101,40 €</b>

## Salle multifonctions : ça avance !

Le cabinet Louvel a présenté ses différentes missions ainsi que ses honoraires.

Le conseil municipal donne son accord mais demande un rabais de ces honoraires de 9,63% à 9,50 %.

Une demande de subvention va être effectuée auprès des différents organismes, tels que l'Etat, la Région, le Conseil Départemental, les fonds de concours de Vitré Communauté, de l'A.D.E.M., des fonds européens.

Les esquisses du projet ont été présentées au copil et aux bâtiments de France.

(Voir le plan d'implantation ci-dessous)

Deux prochaines réunions sont prévues afin de poursuivre l'avancement du projet avec le Cabinet Louvel, les bâtiments de France, et Mr Decol pour préparer les choix de l'isolant ou d'équipements de chauffage et de ventilation.



## Loisirs, Enfance, Jeunesse :

**Service civique :** un jeune sera recruté en tant que service civique selon la fiche de poste proposée et adoptée par le conseil municipal.

**Transport pendant les vacances scolaires :** vers Vitré : programmé sur deux jours les lundi et jeudi.

### Affaires scolaires :

Subventions pour les sorties scolaires des deux écoles :

Charles Perrault	
Fenicat (23 enfants)	278.00 €
Classe découverte normandie (4 jours) 49 enfants	1 744.63 €
Saint Patern	
Classe de neige (10 jours) 37 enfants	2 047.63 €

La participation de la commune est de 12.5 % de la somme restant à la charge des familles.

Après débats, et sur avis de la commission en charge des affaires scolaires, le conseil municipal décide à l'unanimité de limiter les 12.5 % de la participation de la mairie aux sorties scolaires, à un plafond de : 45 € /enfant /an, à compter de septembre 2016.

### Ecole Charles Perrault :

Pour 2016, le conseil fixe à l'unanimité le budget des transports scolaires à 2700 €

Le coût d'un élève est de

- 383,39 € pour un primaire
- 1148,69 € pour un maternel

Ils serviront de base pour le calcul de la subvention de l'école privée.

Participation pour les fournitures scolaires : 29,19 € par enfant ; pour le petit matériel : 21.43 € par enfant (+1% par rapport à 2015)

### Ecole Saint Patern :

Pour 2016, la subvention de la commune s'élève à **67 032.57 €** :

- En maternelle : 41 enfants x 1148.69 = 47 096.29 €
- En primaire : 52 enfants x 383.39 = 19 936.28 €

Seuls sont comptabilisés les élèves habitant la commune de Louvigné de Bais

Participation pour fournitures scolaires :

110 (total des enfants scolarisés) x 29.19 € = 3 210.90 €

Soit un total général pour l'école St Patern : **70 243.47 €**

### Caisse des écoles (garderie) :

La caisse des écoles reverse au budget communal, le montant correspondant aux salaires des agents intervenant à la garderie. Cette somme représente pour 2015 : 16 309.86 €

## Divers :

### Présentation du projet de territoire Vitré Communauté par Bernard Renou et Henri Mouton :

• Ses compétences : développement économique, communication, habitat, environnement, transport collectif, jeunesse, enseignement culturel et les sports.

• Ses principes communautaires : solidarité financière, coopération.

Redistribution financière : 216 euros par habitant ;

• Nouvelles politiques engagées : revitalisation des centres bourg, élévation du niveau de formation professionnelle, innovation numérique sur tout le territoire, amélioration de la couverture médicale, prévention des effets du vieillissement et transition énergétique, ainsi qu'un accompagnement aux entreprises en difficultés.

### Achat de matériel informatique :

- Un « scan » pour la cantine afin de diminuer les frais de facturation,
- 3 postes et 1 PC portable pour la mairie (à cause de la suppression du système XP).

**Emprunts :** renégociation de l'emprunt pour la caserne des pompiers : 3,81 % au lieu de 4,37%.

**Cotisation** pour l'association des exploités agricoles : 235 euros.

**Vos remarques, vos suggestions nous intéressent ! Écrivez-les sur le coupon ci-dessous et déposez-le à la Mairie. Elles seront toutes examinées avec attention.**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nom : ..... Prénom : .....

Adresses : .....

**Du changement dans les dates de parution du bulletin municipal.  
Il sera désormais édité en avril et en Octobre de chaque année**

## Horaires de la Mairie

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h  
et le mercredi de 14h à 16h  
(2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> Samedis du mois de 9h à 11h)

## Agence Postale

L'agence postale est à votre disposition tous les jours  
le lundi (14 h 45 - 17 h 45) et du  
mardi au samedi (9 h 00 - 12 h 00)



### Rappel faux agents :

Parfois de faux agents nous sont signalés sur le territoire. Selon leurs dires, ils n'interviendraient pas le jour même, mais repassent quelques jours plus tard. Ils demandent parfois une rémunération de quelques euros, mais cela peut aller jusqu'au vol. Il est important de rester vigilant et ne pas donner suite à leur demande d'argent, ni de les laisser pénétrer dans son habitation.

Pour rappel, les agents du SMICTOM Sud-Est 35 n'interviennent que sur demande de l'habitant. L'agent est identifiable par un badge et se déplace avec un véhicule aux couleurs du SMICTOM. Les interventions ne sont pas payantes et aucune demande d'argent n'est faite par les agents du SMICTOM.

N'hésitez pas à signaler toute intervention suspecte auprès du service conteneurisation du SMICTOM. **Un seul mot d'ordre, restez vigilant.**

## Les Classes 6

Le rassemblement des classes 6 aura lieu cette année le samedi 8 octobre au restaurant « le Bretagne » contact : Josette Garraud 02.99.49.04.38



Un seul numéro pour joindre le service de l'eau :  
**09.69.32.35.29**

## STOP PUB

### Votre boîte aux lettres

Si vous ne souhaitez plus recevoir de publicité chez vous : Pensez à l'autocollant « Stop Pub » disponible en mairie.

## Argent de poche

Les jeunes garçons ou filles de 16 à 18 ans intéressés par ce dispositif peuvent se renseigner en mairie. Les jeunes engagés dans ce cadre, travaillent par chantier de 3 heures. Le nombre de chantiers est limité à 5 dans le mois avec un maximum de 30 par an. Chaque chantier de 3 heures est rémunéré 15 €



## Déchetterie

Lundi	10 h 00 – 12 h 00
mercredi	9 h 00 – 12 h 00
Samedi *	9 h 00 – 12 h 30 14 h 00 – 18 h 00

\* fermeture à 17 h 30 de novembre à février

## Civisme

### (Texte d'une promeneuse Louvignéenne)

« Me baladant souvent sur le sentier pédestre de Louvigné de Bais, il est devenu banal d'y rencontrer cadavres de bouteilles en verre et en plastiques et autres déchets ménagers. Aujourd'hui, c'était un tas de bouteilles et de bocaux qui jonchait le sol à l'arrêt de car de la Morinais depuis une semaine, attendant sûrement de se décomposer naturellement... »

L'ignorance de l'être humain me désespère de plus en plus. La responsabilisation individuelle, la citoyenneté et le respect de notre environnement sont enseignés dès le plus jeune âge à l'école élémentaire. Il semble que ces comportements n'aient pas été intégrés par certains... Est-il normal

que ce soient finalement les passants soucieux de la nature qui ramassent ces déchets et les emmènent eux-mêmes à la déchetterie ? » Civisme



## ERDF - Elaguer, une action indispensable en Bretagne

### Les règles de sécurité

**À respecter aux abords des lignes électriques**

- Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé.
- Ne pas s'approcher ni approcher d'objet à moins de 3 mètres des lignes de tension inférieure à 50 000 V, à moins de 5 mètres des lignes de tension supérieure à 50 000 V.
- Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'une ligne en câble nu à moins d'1 m en BT et 2 m en HTA ou en contact direct avec un câble isolé.
- Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne mais prévenir le service « dépannage » d'ERDF.
- Ne pas faire de feu sous les lignes électriques.
- Si un arbre menace une ligne, prévenir le service « dépannage » d'ERDF au 09 726 750 suivi des deux chiffres de votre département.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur [www.erdfdistribution.fr](http://www.erdfdistribution.fr)

### Les distances de sécurité

• Câble électrique isolé  
• Câble électrique nu

Caractéristiques du 17 mai 2003 (selon) - Écarter, éviter et la végétation autour des conducteurs isolés et des conducteurs nus au-dessus de la végétation sur le câble de l'empilage de la ligne.

Distances minimales que la végétation ne doit jamais franchir

Distance	HTA	BT
1 m	3 m	2 m
2 m	5 m	3 m

### Conseils pratiques

Conseil n° 1 : Aux abords des lignes, planter en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.

Conseil n° 2 : Entretenez régulièrement votre végétation.

Conseil n° 3 : Vérifiez que votre assurance « responsabilité civile » prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.

ERDF - Electricité Réseau Distribution France  
Tou 09 726 750  
[www.erdfdistribution.fr](http://www.erdfdistribution.fr)

### ZOOM SUR L'ÉLAGAGE

### L'élagage, un enjeu pour tous

La surface des forêts françaises a doublé depuis 1950 et couvre aujourd'hui plus du quart de notre territoire. De nos jours, la forêt s'accroît d'environ 40 000 ha par an. L'élagage constitue donc un véritable enjeu pour la qualité de l'alimentation électrique. Il répond à un souci constant d'amélioration de la qualité de la distribution de l'électricité tout en garantissant la sécurité des biens et des personnes à proximité des lignes.

Source : ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de la Forêt

### Comment ça marche ?

**Techniques d'élagage**  
Les travaux d'élagage réalisés avec les techniques traditionnelles sont longs et coûteux. C'est pourquoi, ERDF expérimente la « gabelle » et l'élagage hélicoptère.

**Expérimentation de l'élagage par « gabelle »**  
La « gabelle » est un engin doté d'une tête oscillante placée à l'extrémité d'un bras télescopique pouvant atteindre une hauteur de 22 mètres. Cette méthode est 5 fois plus rapide que les techniques classiques. Elle permet d'élaguer environ 1 km de ligne par jour.

**Expérimentation de l'élagage par hélicoptère**  
Pour les arbres d'accès ou les moyens convertisseurs sont peu adaptés, une technique à un rendement très élevé - avec qui fait en moyenne un mètre par élague 4 à 5 km avec les techniques traditionnelles, une seule intervention par hélicoptère permet d'élaguer environ 6 km de ligne.

Les nouvelles techniques comprennent l'élagage traditionnel. Ainsi, les élagages sont de plus en plus performants et garantissent chaque jour une meilleure qualité de l'alimentation électrique.

ERDF - Electricité Réseau Distribution France

### Les responsabilités

L'élagage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant. Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété si :

- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ;
- le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation.

Dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec ERDF par l'envoi d'une DT-DCT sur [servicesclients@erdf.fr](mailto:servicesclients@erdf.fr) ou par téléphone au 09 726 750.

ERDF - Electricité Réseau Distribution France

### 30 000 km

C'est la longueur de lignes élaguées chaque année.

### Que dit la réglementation ?

Le Code de l'Énergie reconnaît à ERDF le droit de « couper les arbres et les branches qui se trouvent à proximité de l'emplacement des conducteurs aériens d'électricité, gêner leur pose ou pousser, par leur mouvement ou leur chute, occasionner des courts-circuits ou des avaries aux ouvrages ».

### Les distances à la construction des lignes électriques (norme NFC 11-201)

ERDF demande que l'élagage soit réalisé en augmentant d'au moins un mètre les distances prévues à la construction des lignes.

## Le recensement militaire pour les jeunes

Nous vous rappelons qu'il leur est obligatoire de se présenter en mairie dans les trois mois qui suivent la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans. Pour se faire recenser, les jeunes garçons et filles concernés doivent présenter le livret de famille des parents, un justificatif de domicile et une pièce d'identité.

## Travaux Breizh Bocage à Louvigné de Bais

Destiné principalement aux agriculteurs, mais également aux propriétaires fonciers, le programme européen **Breizh Bocage** a pour objectif de restaurer le maillage bocager existant, par la création de nouvelles haies ou la restauration de vieilles haies éparses.

En plus de sa capacité de filtration des eaux, le bocage présente de nombreux intérêts comme la protection des cultures et du bétail, le maintien de la biodiversité, la production de bois (chauffage, bois d'œuvre) ...

Financé entièrement par l'Europe, l'Agence de l'Eau, le Conseil Départemental, le Conseil Régional et le Syndicat de la Seiche, ce programme permet la prise en

charge des fournitures (plants et paillage) ainsi que des travaux de plantation et de construction de talus chez les agriculteurs, sous certaines conditions. Des formations gratuites et un suivi personnalisé pour la taille des jeunes arbres est également pris en compte.

Depuis le lancement de ce programme en 2012 par le Syndicat du Bassin Versant de la Seiche sur les 33 communes adhérentes, 80 km de haies ont été créées. Cette année, 18 km ont été réalisés, dont 657 mètres sur Louvigné de Bais.

Pour toute demande d'information, vous pouvez contacter Etienne RANNOU, technicien bocage au Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Seiche, au 06 72 94 49 86.



## Communiqué de la Préfecture

\* Le délai moyen d'obtention d'une Carte Nationale d'Identité (acheminement depuis le centre de fabrication de Limoges compris) est **de l'ordre de 10 semaines**. Bien entendu, nous nous efforçons de réduire au plus vite et au mieux le délai actuel

Il est donc important de bien anticiper les demandes de CNI et/ou les renouvellements, notamment dans la perspective des vacances à venir et/ou pour les scolaires : pour les sorties scolaires et/ou les examens ;

\* Il n'est pas délivré de passeports dits d'urgence au titre des sorties scolaires, les dits passeports ne rentrant que dans quelques cas spécifiques **et exceptionnels**, pour des raisons professionnelles dûment argumentées et/ou «humanitaires» ;

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/>

est un lien relatif aux conditions d'entrée et de séjour pour chaque pays. Ce lien permet ainsi de répondre aux interrogations portées sur la carte nationale d'identité et/ou son éventuelle prorogation.

Vous souhaitez savoir où en est votre demande de carte d'identité, vous pouvez joindre la préfecture par mail : [cni-passeports@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:cni-passeports@ille-et-vilaine.gouv.fr)

## Calendrier des manifestations

### Avril

- 16/ Repas (CCAS) : salle polyvalente
- 23/ Repas (APEL) : salle polyvalente

### Mai

- 1/ Loto (Foot) : salle des sports
- 8/ Commémoration de l'armistice : 11h au monument aux morts
- 13/ Tournoi détente Volley : salle des sports à partir de 19 h 00
- 14/ Tournoi jeunes Volley : salle des sports à partir de 10h00
- 15/ Concours de Palets : salle des sports ou zone de loisirs
- 15/ Vide Greniers des 2 écoles : le bourg de Louvigné
- 19/ Buffet campagnard (Club Amitié et Loisirs) : salle polyvalente
- 28/ Tournoi de Foot et Volley « inter quartier » salle et terrains de sports

### Juin

- 11/ Tournoi de Tennis de Table : salle des sports
- 12/ Festival « les DesARTiculés » : Espace Détente
- 18/ Gala de danse : salle Polyvalente
- 19/ Kermesse de l'Ecole St Patern : salle Polyvalente
- 25/ Fête de l'Ecole Charles Perrault : salle des sports

### Juillet

- 2/ Accueil des nouveaux arrivants : salle du Club à 9h30

### Programme Festival «Les Désarticulés»

- 15h30 : Les FonkFarons
- 12h15 : CIE Thank you for coming «Les Ogres».
- Parking salle polyvalente

## Plan Canicule Bulletin d'inscription

Demande remplie par :  La personne âgée ou handicapée  
 Un tiers (précisez vos coordonnées) .....

Je soussigné (e) (*nom et prénom*) .....

Vivant seul(e)  vivant en couple

Adresse : .....

Tél domicile : ..... Tel portable : .....

Sollicite mon inscription sur le registre des personnes à contacter, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence canicule

- En qualité de personne âgée de 65 ans et plus  
 En qualité de personne âgée de 60 ans, reconnue inapte au travail  
 En qualité de personne handicapée (bénéficiaire de l'allocation adulte handicapée, l'allocation compensatrice tierce personne, carte d'invalidité, reconnaissance de travailleur handicapé)

**Famille** : oui  non

Nom, prénom, adresse et téléphone : .....

**Voisins proches** : oui  non

Nom, prénom, adresse et téléphone : .....

**Bénéficiaire d'un service d'aide à domicile** : oui  non

Coordonnées du service : .....

Tél : .....

**Médecin traitant** : .....

Adresse : .....

Tél : .....

Louvigné de Bais le .....

Signature

**Cette fiche d'inscription est confidentielle** et ne sera utilisée qu'en cas de déclenchement du plan urgence (niveau d'alerte 3) par le préfet, afin de pouvoir vous contacter le plus rapidement possible et vous apporter l'aide nécessaire.

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## Cartographie des cours d'eau - Consultation du public

Nous vous informons de la mise à disposition d'une cartographie des cours d'eau en Ille et Vilaine conformément à l'instruction du ministère en charge de l'écologie du 3 juin 2105 suite à une consultation publique préalable qui a eu lieu du 28 janvier au 18 février 2016.

Cette cartographie a pour vocation de faire connaître les linéaires considérés comme cours d'eau. Elle doit être perçue comme une base de référence apportant une meilleure lisibilité à l'ensemble des usagers.

Ces cartes qui sont mises à disposition du public sur le site départemental des services de l'État en Ille-et-Vilaine, ne font pas l'objet d'un arrêté préfectoral d'approbation.

Accès au site : <http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-Risques-naturels-et-technologiques/L-eau>

## INFORMATIONS DIVERSES



la marque d'attractivité du territoire de Vitré Communauté

**Communiqué de presse**  
Fait à Vitré, le 10/02/2016  
Par l'Espace Info Energie du Pays de Vitré - Porte de Bretagne

**INFO->ÉNERGIE en BRETAGNE**  
Membre du réseau rénovation info service

### Rénovation énergétique... Attention aux entreprises mal intentionnées !

Le crédit d'impôt pour la transition énergétique a été prolongé jusqu'à la fin de l'année 2016. Une aubaine pour se lancer dans des travaux de rénovation... tout en restant vigilant !

**A quel mode opératoire être attentif ?**

Il faut être vigilant vis-à-vis des entreprises qui opèrent souvent sous forme de démarchage et qui proposent de venir chez vous réaliser des diagnostics énergétiques gratuits, suivis de travaux d'isolation à très faible coût. Ces commerciaux vous assurent que les aides financières et les économies d'énergie attendues permettent de financer une grande partie des travaux. Mais la plupart du temps, l'épaisseur d'isolation mise en place est insuffisante. Les économies réalisées sont donc nettement inférieures aux prévisions et la mauvaise performance de l'isolation ne permet pas l'obtention des aides financières. Finalement, les gains financiers ne sont pas suffisants pour rembourser les mensualités du prêt, accordé à un taux généralement très élevé.

**Comment se prémunir face à ces abus ?**

- Ne pas céder à la pression commerciale : ne rien signer, ni payer le jour même.
- En cas de signature lors d'un démarchage téléphonique ou à domicile, la personne bénéficie d'un **délai de rétractation de 14 jours, à condition que les travaux ne soit pas commencé.**
- **Exiger un devis précis** mentionnant les coûts des prestations avec les références obligatoires et les coûts du crédit à la consommation.
- Privilégier les entreprises locales et vérifier que l'entreprise est « Reconnue Garant de l'Environnement » (RGE), critère indispensable pour bénéficier du crédit d'impôt transition énergétique. Un annuaire en ligne des entreprises RGE est disponible sur le site : [www.renovation-info-service.gouv.fr](http://www.renovation-info-service.gouv.fr)

Certaines entreprises prétendent être mandatées par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et par la Région Bretagne. Nous vous rappelons que, de par leur neutralité, ces entités ne sont associées à aucune entreprise. Elles financent en revanche les Espaces **INFO->ÉNERGIE** bretons destinés à renseigner le particulier, de manière gratuite et objective. Vous pouvez dans ce cas collecter plusieurs devis, que le conseiller **INFO->ÉNERGIE** vous aidera à comparer et vérifiera l'éligibilité des travaux aux aides financières.

Plus d'informations sur le site des espaces **INFO->ÉNERGIE** : [www.bretagne-energie.fr](http://www.bretagne-energie.fr)

N° vert : 0805 203 205 du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30 (gratuit depuis un poste fixe)

**Contact presse :**  
Espace Info Energie du Pays de Vitré - Porte de Bretagne  
Thomas BONORA  
Tél : 02 99 74 32 17  
Mail : [infoenergie@paysdevitre.org](mailto:infoenergie@paysdevitre.org)

En Bretagne, des conseils neutres, objectifs et gratuits

0 805 203 205 Service à appel gratuit

[www.bretagne-energie.fr](http://www.bretagne-energie.fr)

Rassemblement nos énergies!  
www.plan-ecol-energie-bretagne.fr

**Udaf 35**  
Christine ROLLAND  
Secrétariat Question de Parents  
[www.udaf35.fr](http://www.udaf35.fr)  
Tél : 02 23 48 27 17  
Fax : 02 23 48 25 56  
Rue Maurice le Lannou  
CS 14226 - 35042 RENNES CEDEX

Sans moi, l'association ne peut rien, avec nous tous, elle pourra tout !

### La Marmite des Mots

Votre enfant a des parents séparés.  
Il vit et s'adapte à deux réalités différentes dans son quotidien.  
Les changements de maisons, de rythme, de repères, de composition familiale... ça le bouscule, ça le chagrine !  
Vous souhaitez lui proposer un lieu pour en parler.  
La Marmite des Mots peut l'accueillir au sein d'un groupe d'enfants du même âge, animé par deux professionnels.  
Chacun y partage ses expériences, ses ressentis et ses ressources de façon confidentielle.

**Les prochains Ateliers 2016 - GROUPE ADOS**

- Mercredis 23 et 30 Mars de 14h30 à 16h00
- Lundi 18 Avril de 17h30 à 19h00
- Mercredi 27 Avril de 14h30 à 16h00

À l'UDAF 35 - ZAC Atalante Champeaux  
Rue Maurice le Lannou - RENNES  
Coût des 4 séances : 20 euros

Inscriptions :  
Tél : 02.23.48.25.55  
Mail : [questionsdeparents@udaf35.unaf.fr](mailto:questionsdeparents@udaf35.unaf.fr)

## Invitez un enfant cet été

Le Secours Populaire français recherche des familles d'Ille et Vilaine pour accueillir bénévolement un enfant pendant deux ou trois semaines cet été. Les enfants accueillis ont entre 6 et 11 ans et n'ont pas d'autres possibilités de partir en vacances. Ils viennent d'Ille et Vilaine ou d'autres départements et une assurance est prise pour eux par l'association.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le Secours Populaire du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h au : 14, rue des Veyettes 35000 Rennes, n° de téléphone : 02.99.53.31.41. Mail : [contact@spf35.org](mailto:contact@spf35.org)



Impôt sur le revenu : le service de déclaration en ligne ouvrira le mercredi 13 avril 2016.

Pour l'Ille-et-Vilaine :

- date limite de dépôt de déclaration papier : 18 mai 2016 à minuit
- date limite de déclaration en ligne : 31 mai 2016 à minuit

Retrouvez tous nos services en ligne sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) (déclarer en ligne, simuler son impôt, payer en ligne, ...)



## L'Accueil familial social pour personnes âgées ou handicapées

L'accueil familial offre une alternative aux personnes handicapées ou aux personnes âgées qui ne peuvent plus demeurer à leur domicile mais qui ne souhaitent pas pour autant intégrer un établissement. C'est une solution qui permet de résider dans un environnement familial et de rompre l'isolement, mais aussi d'apporter du répit aux aidants familiaux.

L'accueillant familial doit être agréé par le Conseil Général pour accueillir une à trois personnes, âgées ou handicapées, en accueil permanent ou temporaire, à temps complet ou temps partiel (le soir, la journée, le week-end, ...). Il assure un accompagnement de la personne accueillie dans la vie quotidienne quelle que soit sa dépendance, et lui garantit une chambre dans un cadre familial auquel elle participe. La famille est rémunérée par la personne accueillie, qui peut percevoir des aides au financement.

Pour avoir plus de renseignements sur cette formule d'accueil souple et individualisée, vous pouvez prendre contact avec notre service. Il reste actuellement des places disponibles sur le secteur de Vitré.

Afin de pouvoir répondre au mieux aux différentes demandes, nous avons également besoin de nouveaux accueillants. Si le métier d'accueillant familial vous intéresse, contactez le Conseil Départemental (02.99.02.37.44) ou le service d'accueil familial de votre secteur :

**Ludivine Belan, référente Service Accueil Familial ADMR**

**07.87.50.92.25**

[ludivine.belan@admr35.org](mailto:ludivine.belan@admr35.org)



Centre Hospitalier de Vitré

## Addictologie

Lorsqu'un produit (alcool, tabac, cannabis...) ou un comportement (jeu d'argent, achat compulsif, jeu vidéo...) commence à poser problème, il est possible de se faire aider, que vous soyez usager ou entourage.

L'addiction, c'est la perte de la liberté de s'abstenir. Ce n'est ni un vice ni un manque de volonté, ni bien sûr une fatalité.

### Consultation d'addictologie

Alcool, Tabac, cannabis, autres..., une équipe pluridisciplinaire compose le service d'addictologie. Consultations gratuites, sur rendez-vous : **02.99.74.14.68**

Centre de Soins, d'Accompagnement, de Prévention en Addictologie - Espace Coudé - 29 rue de Beauvais - 35500 Vitré

Consultations possibles sur la Guerche de Bretagne et Retiers

## Ecole Publique Charles Perrault

### *Le spectacle de Jazz des classes de CP, CP/CE1 et CE1/CE2 :*

Vendredi 22 janvier en soirée, les élèves des classes de CP, CP/CE1 et CE1/CE2 ont présenté, à la salle polyvalente, devant un public de parents venus nombreux, leur spectacle de jazz intitulé Jazz, jazzons, jazzez.

Ce spectacle venait clore le projet « Musique à l'école », débuté en octobre, et animé par Cécile Baudon du conservatoire de musique de Vitré.

Grâce à ce projet, les enfants ont découvert le jazz au travers de différentes chansons en passant du répertoire des P'tits loups de jazz à celui de Claude Nougaro.

Ils ont écouté différents morceaux de jazz et se sont familiarisés avec les instruments de musique propres à ce style de musique. Avec leurs enseignantes, ils ont réinvesti ce thème en classe pour découvrir l'histoire du jazz et faire des liens avec le monde des œuvres d'art.



### *Semaine du Goût à la maternelle :*

Au mois de janvier les classes de maternelles ont organisé une semaine du goût. Chaque jour, une classe préparait un buffet avec des aliments d'une même couleur.

Les petits ont préparé le buffet du lundi avec la couleur « verte » : potage de petits pois, morceaux d'avocats, de kiwi et sirop de menthe.

Le mardi, c'était au tour de la classe de Petite et Moyenne sections de s'occuper du menu « jaune » avec des petits morceaux de gruyère, des chips, des petits cubes de banane et d'ananas, le tout accompagné d'une citronnade.

Le jeudi, la couleur « orange » était à l'honneur avec la classe de Grande Section. Les enfants ont coupé des petits bâtonnets de carottes et de mimolette, ils ont pelé des clémentines et les ont découpées en quartiers et pour finir ils ont préparé une orangeade.

Chaque jour, les enfants s'habillaient de la couleur du jour et se retrouvaient, tous ensemble, pour déguster les préparations.



### *Les CM2 se préparent pour le collège :*

L'entrée au collège est une étape importante, qui se prépare dès le CM2. C'est pourquoi, l'école et le collège de secteur, le collège des Rochers Sévigné de Vitré, travaillent de concert pour faciliter cette transition.

Au premier trimestre, deux professeurs du collège, Mme Guesdon - professeur de mathématiques - et Mme Monnier - professeur de Fran-

çais - sont venues passer une matinée dans la classe de CM1/CM2, dans le cadre de visites croisées. Elles ont pu observer notre façon de travailler à l'école, poser des questions aux élèves. En janvier, Mme Blache, principale du collège des Rochers, est venue à l'école présenter le collège aux élèves et à leurs familles. Elle a ainsi répondu aux questions des enfants sur le fonctionnement du collège et sur leur future vie de collégien. Fin Février, ce sont les élèves de CM2 accompagnés de leur enseignante qui sont allés passer une journée au collège. Ils ont rencontré le personnel de direction et les professeurs. Ils ont pu intégrer une classe de 6ème, le temps d'un cours, découvrir le CDI et prendre leur repas au self. Les voilà fin prêts pour faire leur grande rentrée d'ici quelques mois.



### *Chaque jour compte pour les élèves de CP et CP/CE1 :*

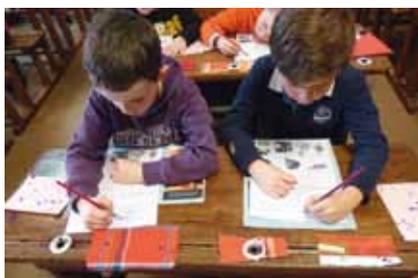
Le but est assez simple : compter les jours d'école jusqu'au 100ème et, à cette occasion, réaliser de nombreux défis autour du nombre 100. Le premier défi pour les élèves était de rapporter de la maison des collections de 100 objets. Et ils n'ont pas manqué d'imagination en rapportant des collections de 100 coquillages, pâtes, petits cailloux, dessins... La journée a été marquée par d'autres challenges : compter jusqu' à 100, le plus vite possible, réaliser des défis sportifs en équipe (se faire 100 passes, sauter 100 fois

dans des cerceaux...). Les enfants se sont également imaginés dans 100 ans et ils ont réalisé une fresque en Art Visuel représentant 100 petits bonheurs.



## Classe de ville à Rennes pour les classes de CP, CP/CE1 et CE1/CE2 :

Le jeudi 3 et le vendredi 4 mars, les élèves des trois classes se sont rendus à Rennes pour participer à une classe de ville. Le premier jour, le transport à Rennes s'est effectué en train. Ils ont également emprunté le métro et les lignes de bus pour découvrir la ville et l'architecture rennaise. Au cours de ces deux jours, ils ont pu



visiter le Musée des Beaux-Arts, le conservatoire de l'école d'autrefois. Certains ont pu échanger avec les policiers municipaux dans leurs locaux du Palais Saint-Georges pendant que les autres visitaient la caserne des pompiers. La classe de CE1/CE2 a également pu assister à la répétition d'un concert dans le cadre du festival « les Embellies ».



## Un nouveau Projet d'école en préparation :

Parallèlement à tous ces projets en cours, l'équipe enseignante prépare le nouveau projet d'école qui sera mis en œuvre à partir de la rentrée prochaine. En plus des axes principaux destinés à faire progresser les élèves pour les amener à maîtriser les apprentissages fondamentaux, ce nouveau projet d'école comprendra trois volets s'inscrivant dans une logique de parcours :

- Un parcours artistique et culturel pour diversifier et élargir les domaines artistiques abordés à l'école.
- Un parcours citoyen qui vise à renforcer la transmission des valeurs de la République, renforcer l'apprentissage des droits et devoirs, faire participer les élèves

à la vie sociale de l'école, à des ateliers débats et philosophiques, et à des activités sociales et civiques.

- un volet numérique pour permettre de développer les technologies de l'information et de la communication par les élèves au cours des apprentissages, à tous les niveaux et dans tous les champs disciplinaires.

## Devenez Eco-citoyen :

L'association de parents d'élèves, l'ENVOL, a mis en place une récolte de papier pour le recyclage. Un conteneur est à votre disposition dans l'entrée de l'école et accessible aux heures d'entrée et de sortie des élèves. Vous pouvez y déposer : journaux, revues, publicités, papiers de bureau, annuaires, enveloppes.

Cette collecte permettra de récolter des fonds pour financer les projets de l'école.



## Inscriptions pour l'année 2016/2017 :

Si vous souhaitez venir découvrir notre école, la directrice de l'école, Stéphanie Leroux, propose aux familles, des visites individuelles et personnalisées. Vous pouvez prendre rendez-vous en appelant au 02.99.49.07.83



Les enfants de l'école Charles Perrault et les petits de Capucine, ont terminé l'année 2015 en beauté. Pour le spectacle de Noël, l'Envol a fait venir le groupe « Carré comme un ballon ». Le spectacle met en scène un personnage, Mr Hus, qui est à la fois drôle et excentrique.

L'après midi même a eu lieu le traditionnel goûter de Noël, dans la cantine de l'école. Les enfants ont



savouré viennoiseries, jus d'orange et chocolats chauds.

Les caramels fabriqués par « Les Gourmandises de Nini », ont encore une fois été appréciés par beaucoup de gourmands.

## Les manifestations à venir :

\*Vous avez trouvé dans les cartables de vos enfants, pendant les vacances d'avril, les bons de commande pour les brioches vendéennes.

\*La date de la kermesse de l'école est fixée au samedi 25 juin 2016. Rendez-vous au gymnase, à partir de 15h, pour le spectacle des enfants. Nous nous retrouverons le soir, au même endroit, pour le repas.

## Ecole St Patern



### Les activités effectuées :

Après avoir parlé du séjour à Fénicat des CP-CE1 en début d'année scolaire (voir bulletin de décembre), nous allons parler des différentes activités auxquelles les classes ont participé...

### Le ski des grands :

Les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 sont allées à Crest-Voland, une station de ski près d'Albertville. Le départ s'est fait de la gare de Rennes... Et oui les 40 enfants ont voyagé en train pour se rendre dans leur chalet. Si vous voulez voir des photos et découvrir tout ce qu'ils ont pu faire durant ce séjour de 10 jours, rendez-vous sur le site de l'école.

### Notre école de RAP :

Les quatre plus grandes classes ont travaillé sur un sujet de musique très intéressant : le silence.

Durant ces différentes séances, les élèves ont découvert des jeux de rythmes mais aussi, ils ont pu développer leurs talents de jeunes artistes par des chants en français et en anglais. Enfin, cerise sur le gâteau, ils ont écrit des slam.



### Noël à l'école :

Fin décembre l'ensemble des élèves de l'école a assisté au spectacle de la compagnie Marmouse. Un spectacle féérique apprécié aussi

bien par les maternelles que par les plus grands.

Le père Noël est passé dire bonjour aux élèves de maternelle lors de la préparation de sa tournée... Et, pendant les vacances de Noël, il a déposé des cadeaux pour les petites sections. Ceux-ci ont eu le plaisir de les découvrir lors de leur rentrée.



### La galette des rois des maternelles :

Les enfants de maternelle ont préparé des galettes des rois en cuisine. Les petits et moyens ont décoré des napperons assiettes avec de jolis graphismes. Ils ont invité leurs camarades de grande section à partager le goûter et tirer les rois.



### La carte de bonne année :

Les enfants de PS - MS ont décoré une carte de bonne année pour offrir à la personne de leur choix. Ils sont allés à la poste pour les déposer dans la boîte.



### Une école écolo :

Après avoir travaillé la première partie de l'année sur les déchets et « nettoyons la nature » les élèves de CM1 et CM2 ont visité le SMICTOM de Vitré. Ils ont découvert que leurs déchets devenaient de l'énergie pour chauffer l'eau de la piscine ou encore ce que deviennent les sacs jaunes. De plus en partenariat avec l'APEL une poubelle dédiée aux papiers a été installée dans l'école afin de sensibiliser encore plus les enfants.



### Les portes ouvertes de l'école :

Le samedi 2 avril, l'école a ouvert ses portes ! C'est un moment important dans la vie de l'école et des enfants. C'est la possibilité pour les parents de venir découvrir les classes de leurs enfants. Ce fut aussi le moment de venir découvrir une exposition sur le « je », projet qui a rassemblé toute l'école.

Pendant cette matinée vous avez pu aussi admirer nos jeunes acteurs pour 2 représentations théâtrales.

L'école entre dans l'heure du numérique, un projet d'envergure est en cours et devrait voir le jour à la rentrée 2016.

De même afin de satisfaire le plus de monde possible nos horaires changent. L'école sera ouverte à partir de septembre dès 7h30 et jusqu'à 19h00 !

## Les projets pour la fin d'année :

Le carnaval de l'école a eu lieu le vendredi 1<sup>er</sup> avril. Ce moment convivial a permis de réunir l'ensemble de l'école dans les rues de Louvigné de Bais. Tous les enfants ont déambulé en tenue de carnaval durant 1 heure.

La kermesse de fin d'année, aura lieu comme tous les ans le week-end de la fête des pères. Cette année ce sera le dimanche 19 juin 2016. Le thème de cette année est « Les vacances » !

Comment nous rejoindre l'année prochaine ?

Si vous n'avez pas pu être présents avec nous lors de nos portes ouvertes, pas d'inquiétude, Antoine Bonamy, le directeur de l'école se tient à votre disposition pour vous accueillir et vous faire découvrir les atouts de notre école.

A St Patern, on place l'enfant au centre et on fait de l'école un lieu de vie, de découverte et d'apprentissage.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 02.99.49.07.01 ou par mail [eco35.st-patern.louvigné-de-bais@enseignement.catholique.bzh](mailto:eco35.st-patern.louvigné-de-bais@enseignement.catholique.bzh)

## APEL

### Gouter de Noël

L'APEL a réuni tous les enfants de l'école le vendredi 18 décembre, autour d'un chocolat chaud et de quelques friandises. Les plus petits ont eu la chance de rencontrer le Père Noël. Nous le remercions d'avoir pris le temps de nous rendre visite.



### Collecte de jouets

A l'occasion des fêtes de fin d'année, les élèves de l'école Saint Patern ont fait preuve de générosité.

Ils ont en effet collecté du 07 au 18 décembre 2015 des jouets et livres propres, en bon état, dont ils ne se servaient plus.



Ces jouets ont été ensuite donnés à l'association «LIONS CLUB» de Vitry, qui les remet aux enfants les plus démunis.

Un beau geste de solidarité de la part des enfants et parents d'élèves qui ont participé.

### Galette des rois

Vendredi 15 janvier, une soixantaine de personnes se sont retrouvées à la salle polyvalente pour partager la galette des rois offerte par l'APEL. Ce fut l'occasion de remercier tous les bénévoles pour leur dévouement tout au long de l'année.



### Les prochaines actions à venir sont :

- Soirée de l'APEL (samedi 23 avril 2016)
- Vide grenier en collaboration avec l'Envol (dimanche 15 mai 2016)
- Kermesse avec l'OGEC (dimanche 19 juin 2016)

## OGEC

### Assemblée générale et élection du bureau

Au cours de l'assemblée générale du 15 décembre 2015, l'effectif de l'association pour l'année 2015-2016 a été revu : 8 personnes quittent l'OGEC, tandis que 5 nouvelles recrues nous rejoignent.

La nouvelle équipe sera donc composée de 13 personnes.

Nous remercions Marie-Christine Batteux qui, après 2 années de présidence, a transmis les clefs de l'association à Sabrina Brilland. Nous remercions également l'ensemble des membres sortants pour leur travail et leur dévouement.

Suite à l'élection du 5 janvier 2016, le nouveau bureau se compose de la façon suivante :

**Présidente :** Sabrina Brilland /  
**Vice-Président :** Philippe Lansade /  
**Secrétaire :** Adeline Le Comte /  
**Trésorière :** Pamela Roussel /  
**Trésorier adjoint :** Romain Franco



### Portes ouvertes

Le samedi 2 avril, l'école a ouvert des portes pour accueillir les nou-

veaux parents, ainsi que les actuels. Ils ont pu assister aux représentations théâtrales données par les élèves de CE1. Un verre de l'amitié a clôturé cette matinée.

### Nouveautés rentrée 2016-2017

A la demande d'un nombre croissant de parents, les horaires de la garderie seront modifiés à partir du mois de septembre 2016. Ainsi, elle restera ouverte jusqu'à 19h, au lieu de 18h30 actuellement.

Par ailleurs, afin de mettre à la disposition des élèves de nouveaux outils pédagogiques adaptés à la jeune génération, il est prévu de moderniser le matériel informatique et d'équiper l'école en numérique.

## A.P.E.L / ENVOL

Fin février, a eu lieu la surprise party. Les deux associations de parents d'élèves de Louvigné de Bais (l'ENVOL et l'A.P.E.L.) se sont retrouvées à la salle des fêtes pour accueillir les enfants et parents des deux écoles. C'est dégusé que tout le monde a pu s'amuser tout l'après-midi. Comme d'habitude, les parents se sont investis en faisant des gâteaux et des crêpes pour certains, en aidant à la mise en place et au rangement pour d'autres ou encore en s'occupant de la musique et du maquillage des enfants. Alors nous vous disons merci.



Les Associations des deux écoles (A.P.E.L. et ENVOL) ont un projet en commun : la collecte de papier. Vous pourrez déposer vos publicités, vos journaux ou autres papiers dans la poubelle prévue à cet effet, devant le local prêté par la Mairie, parking St Patern, le mercredi et samedi de chaque semaine de 9 à 17h30. Ces papiers seront revendus à Triouest et permettront à chaque association de récolter de l'argent.

**RECYCLONS ENSEMBLE**

L'APEL (école St PATERN) et l'ENVOL (école Charles PERRAULT) de Louvigné de Bais mettent en place, conjointement, une récolte des papiers pour le recyclage.

A partir du lundi 22 février 2016 un conteneur sera mis à votre disposition dans la cour entre la mairie et le parking St Patern les mercredis et samedis de 9h à 17h30.

Ce projet permettra de financer les projets de nos enfants.

Nous comptons sur vous pour nous déposer dans ces conteneurs :

- Journaux
- Revues
- Publicités
- Papiers de bureau
- Annuaires (avec ou sans couvertures)
- Enveloppes avec ou sans fenêtres
- Enveloppes « type papier kraft marron »

Merci de ne pas mettre : ficelle, carton, plastique, papiers souillés de corps gras, tapisserie, nappe papier

Logos: APEL, ENVOL, TRI OUEST, and a recycling symbol.

### Manifestation à venir :

Dimanche 15 Mai 2016 aura lieu le vide greniers. Vous trouverez le bulletin d'inscription disponible sur le site de la Mairie.

**LOUVIGNÉ DE BAIS**

**Dimanche 15 Mai 2016**

**VIDE TON GRENIER A LOUVIGNÉ** 12<sup>ème</sup> édition

Rues du centre bourg

**Réservé aux particuliers**  
Pour la vente d'objets personnels d'occasion  
2,50€ les 2m  
Installation dès 5h30  
Ouverture à la vente de 8h à 18h  
Restauration (sandwichs, galettes-saucisses, frites...), buvettes et petite restauration ambulante  
Café offert aux exposants  
Animations sur place

Organisé par : APEL et l'Envol

Réervations : 06 51 19 96 10  
videgrenierlouvigne@hotmail.fr

Logos: Crédit Mutuel de Bretagne, APEL, l'Envol, and V&B.

## Anciens Combattants, soldats de France « Louvigné de Bais - Chancé »

Le 6 décembre 2015 nous avons accueilli dans notre commune, une centaine d'adhérents du canton de Châteaubourg : anciens d'Algérie et soldats de France pour la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie. À 10h30 : office religieux, 11h30 : cérémonie au monument aux morts avec hymne national, dépôt de gerbe et les interventions des différentes personnalités présentes dont les maires du canton ainsi que madame la sénatrice et madame la députée. Une foule importante était rangée derrière les drapeaux face au monument.



Etant dans une période de turbulence politique et sécuritaire, c'est dans le recueillement, la dignité et la sérénité, que c'est achevée cette commémoration, suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité. Une centaine de personnes se sont retrouvées au restaurant pour terminer la journée.

L'assemblée générale s'est déroulée le 21 janvier. Le bureau a été renouvelé : 3 nouveaux membres ont été élus suite au remplacement de Mr Liger et de Mme Badier.

Les nouveaux membres sont : Mme Aimée Requet, Mr Alain Hervagault, Mr Loïc Richard



L'association compte actuellement 51 membres avec les soldats de France et quelques sympathisants et les veuves d'anciens combattants.

Pendant cette assemblée nous avons eu l'intervention d'un représentant de la CARAC (mutuelle des retraités combattants)

La journée s'est terminée par la dégustation de la galette des rois.



**Retenez aussi sur votre agenda les dates suivantes :**

- 8 Mai : Anniversaire de l'Armistice 39/45
- 28 Juillet : journée grillades
- 11 Novembre : Anniversaire de l'armistice 14/18
- 5 Décembre : journée des anciens d'Algérie

## Playmo Aventures 35



Après une première exposition réussie en 2015 et des retombées positives, l'association est en train de préparer la prochaine.

En effet, la première exposition nous a permis de reverser 500 euros à l'association partenaire de cet événement, «je Tедуque 35» qui permet de financer des activités pour des enfants autistes. La remise du chèque a eu lieu le 12 février 2016 à St Didier.

Le 30 Janvier, nous avons fait une assemblée générale et le week-end du 22 et 23 octobre 2016 a été retenu pour la seconde édition. Cette date sera confirmée plus tard car l'accord de Playmobil France n'a pas encore été validé via la signature de la charte nécessaire pour faire une exposition.

Cette assemblée a aussi permis d'enregistrer l'inscription de 5 nouveaux membres. Certains enfants de ces nouveaux arrivants participeront aussi à l'aventure de la seconde exposition.

Si d'autres personnes souhaitent ou connaissent des personnes intéressées de nous rejoindre, n'hésitez pas.

Jérôme Bouvier, Président de Playmo-aventures-35

## Inter'Anim

Le vendredi 26 Février 2016 a eu lieu l'assemblée générale de l'association « Inter'Anim ». Le conseil d'administration a présenté sa démission. Aussi, une assemblée générale extraordinaire aura lieu ultérieurement afin de statuer sur l'avenir de cette association qui pourrait changer de statuts et devenir un comité des fêtes aux bons vouloirs de nouvelles personnes. Nous vous invitons donc tous les louvignéennes et louvignéens qui souhaiteraient participer à une dynamique de la commune à se manifester car il serait dommage que cet élan s'éteigne ainsi que le feu d'artifice ! L'équipe quant à elle s'engage bien évidemment à accompagner cette passation.

L'équipe Inter'Anim

**Contacts : Daniel Orhan : 06-07-52-91-80 /  
Renée Fougères : 06-48-59-28-89**

**Véronique Poirier-Paitier : 07-81-96-28-04**

### Capucine

Capucine, espace jeux ou atelier d'éveil ouvert lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h, hors vacances scolaires. L'enfant y vient accompagné de son assistant(e) maternel(le) ou parent(s). On y fait de la motricité (orientée ou libre), des activités d'éveil comme le tri des couleurs (cf photo), qui se terminent par des rituels de regroupements autour de comptines, danses, lectures. Les enfants apprennent à vivre ensemble. C'est aussi l'occasion pour les adultes d'échanger sur les pratiques éducatives, comme sur l'usage du trotteur ou « youpala » par exemple (cf document ci-joint).

Inscription à tout moment de l'année, valable 1 an de date à date. 23€ carte CSF et 15€ cotisation Capucine. Visitez notre site : [www.ateliercapucine.jimdo](http://www.ateliercapucine.jimdo)



### Chasse aux œufs

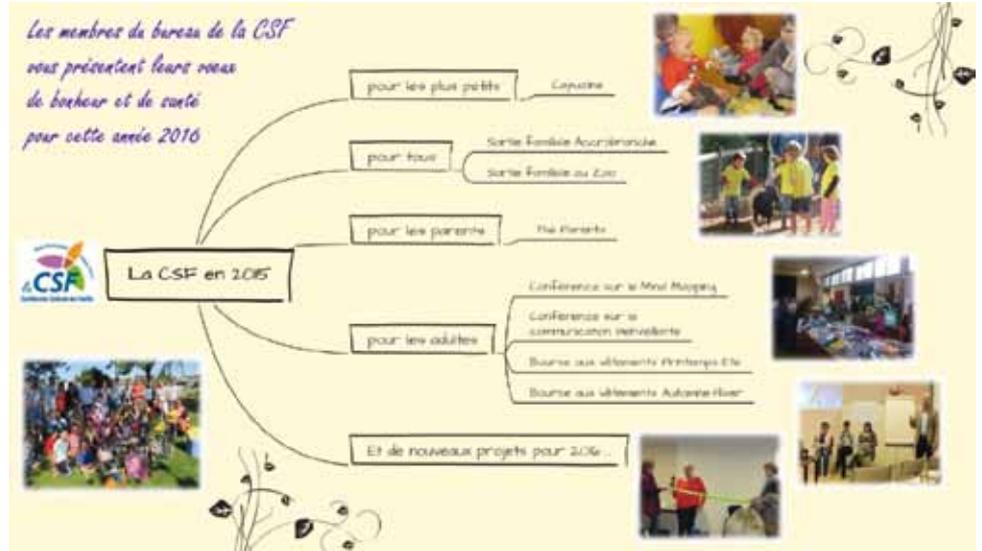


La CSF a lancé cette année sa première édition d'une chasse à l'œuf de Pâques, le dimanche 27 mars 2016 à l'espace détente, ouvert aux enfants de 2 à 11ans. Nous

espérons renouveler cette action qui rassemble la jeunesse de notre commune.

### Conférences :

En Janvier, la CSF a proposé une conférence « se détendre pour mieux apprendre » avec une psychologue, Pauline Girard et une sophrologue,



Christine Dayot. Cette conférence ouverte à tous et gratuite a fait salle comble. Pour mieux apprendre, il faut savoir reconnaître puis gérer ses émotions pour se recentrer et se concentrer afin de développer toutes ses ressources personnelles. « Accueillir les sentiments » est une chose que l'on apprend également dans les groupes de « thé parents ». Cf outils « la roue des émotions » et « échelle de la colère » ci-joints. Le livre/CD « calme et attentif comme une grenouille » a aussi beaucoup de succès auprès des enfants.

Christine.sophro@gmail.com ou 06.84.75.24.98 vous reçoit individuellement sur rendez-vous pour un accompagnement personnalisé : difficultés physiques, psychologiques, douleurs, problèmes de concentration, phobies scolaires, etc.

### Les groupes « Thé parents »

Les groupes « Thé parents » n'ont pas encore commencé. En attendant, les inscrits ont été sensibilisés à la sophrologie avec Christine Dayot sur 3 séances afin d'apprendre la respiration abdominale, la relaxation, s'emplier de pensées positives (...) car la bienveillance commence par soi-même. Il est toujours possible de s'inscrire dans le groupe qui démarre sur la bienveillance en famille, courant avril 2016.

Il faut compter environ 10 soirées en petit groupe d'une dizaine de personnes. Adhésion CSF 23€ et cotisation Thé parents 30€.



## La bourse Printemps/été 2016,

La bourse Printemps/été 2016, a eu lieu le dimanche 3 avril 2016 de 9h à 13h30 à Bais.

### Sortie familiale

Une sortie familiale sera proposée pour juin 2016 pour la 2<sup>e</sup> année consécutive. C'est encore l'occasion de créer du lien entre les habitants, de rassembler, de développer des solidarités et de se faire plaisir à travers une sortie ludique ou sportive...ouverte à tous.

Le Bureau CSF de Louvigné de Bais :

Mmes BROCARD Marina et ROSSARD Marina, co-présidentes  
Mmes ROUSSEAU Stéphanie et DALLE Magalie

Mme JULIOT Nathalie, secrétaire

Mmes BURGER Emilie, MENAY Roselyne et TROZYN Marie-Christine, membres.

[www.csf-ud35.org](http://www.csf-ud35.org)

## Fait mains

L'association fait-mains a bien démarré l'année. Une quinzaine de personnes se sont retrouvées un mardi afin de réaliser des personnages faits avec des pots en terre.

Pour le prochain programme, il sera réalisé :

- Un sac fait avec des paquets de café,
- Une chaise en bois avec un coffre pour y planter des fleurs.

Les cours de cuisine se font toujours dans la bonne humeur à la salle du club.

A l'atelier d'art floral c'est toujours un plaisir de retrouver madame Delaine pour son savoir-faire.

La présidente remercie toutes les personnes qui sont présentes à ces cours. Ces derniers sont réalisés dans un bon esprit de convivialité et de joie. Merci à tous.

Pour tout renseignement vous pouvez vous adresser au 02 99 49 08 33

## Sapeurs-Pompiers

### Devenir sapeur-pompier volontaire

Vous êtes étudiant ou actif ? Vous voulez booster votre quotidien ? Devenez sapeur-pompier volontaire !

Les sapeurs-pompiers d'Ille-et-Vilaine, et en particulier ceux de Louvigné de Bais, recherchent des hommes ou des femmes qui, en marge de leur activité professionnelle ou de leurs études, souhaitent s'investir pour porter secours.

L'Ille-et-Vilaine compte 2982 sapeurs-pompiers volontaires répartis dans les 89 centres d'incendie et de secours du département.

A Louvigné de Bais, c'est 3 femmes et 23 hommes, de 18 à 52 ans qui œuvrent à garantir un service de proximité.

### Sapeur-pompier volontaire, y avez-vous déjà pensé ?

Les sapeurs-pompiers volontaires sont intégrés dans les différents centres d'incendie et de secours et assurent une mission de secours auprès de la population locale.

Ils sont formés aux diverses missions assurées par les sapeurs-pompiers.

Ils assurent ensuite des astreintes au sein de leur centre de secours d'affectation. Ils perçoivent pour cela des indemnités versées par le service départemental d'incendie et de secours d'Ille-et-Vilaine (SDIS 35).

Vous avez le bon profil pour être sapeur-pompier volontaire ?

Proposez votre candidature !

Vous pouvez obtenir des informations par téléphone au 02 99 87 65 21 ou par mail [devenirvolontaire@sdis35.fr](mailto:devenirvolontaire@sdis35.fr)

Vous pouvez nous adresser votre candidature par mail en complétant le formulaire sur le site [www.sdis35.fr](http://www.sdis35.fr).

N'hésitez pas à franchir les portes du centre de secours de Louvigné de Bais et venir à notre rencontre, le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois (à partir de 19h00) ou chaque samedi matin (à partir de 10h00).

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez également vous adresser auprès du chef de centre Pascal Monnier (06 12 43 87 43 - [pascal.monnier@sdis35.fr](mailto:pascal.monnier@sdis35.fr)) ou de l'adjoint au chef de centre Benoît Deniard (06 77 59 12 38 - [benoit.deniard@sdis35.fr](mailto:benoit.deniard@sdis35.fr)).



## Club Amitiés et Loisirs

Comme chaque année, notre premier rassemblement en 2016 a été marqué par notre assemblée générale le 14 janvier : c'était un moment privilégié pour l'échange des vœux bien sûr mais aussi pour faire le point sur nos activités et nos projets. Nous enregistrons avec satisfaction une croissance de nos effectifs (+8) avec 127 adhérents.

L'effort de diversification de nos activités a permis d'élargir l'éventail de notre recrutement vers les plus jeunes retraités. Continuons dans cette voie ; mais pour que cette évolution s'inscrive dans la durée, une autre étape est indispensable : nous devons tendre à renforcer la représentativité de toutes les classes d'âge dans le conseil d'administration, ce sera le meilleur garant du dynamisme de notre club.

Aussi, osons aller un peu plus loin dans notre relation aux autres : adhérer c'est bien, participer c'est du bien être, s'engager c'est du bien être créatif en commun.

### Election au conseil d'administration

Les 80 adhérents présents à l'assemblée ont procédé au renouvellement du 1/3 sortant.

4 membres étaient rééligibles : Francis Maigret, Marcel Bourdin, Pierre Janier et Colette Bouvier, 3 n'ont pas souhaité renouveler leur candidature.

Francis Maigret membre depuis 15 ans trésorier pendant 13 ans de 2001 à 2014

Marcel Bourdin membre depuis 18 ans vice-président pendant 10 ans de 2001 à 2011

Pierre Janier membre depuis 15 ans.

Merci à tous les trois pour tout ce qu'ils ont apporté au club au cours de ces nombreuses années et la bonne entente qu'ils ont su entretenir chacun à leur manière.

Nous aurons l'occasion de leur exprimer notre reconnaissance d'une manière plus concrète lors de notre rassemblement buffet campagnard du 19 mai prochain.

La vie du club continue, 3 nouveaux candidats ont bien voulu se présenter avec Colette Bouvier : Thérèse Janier en succédant à son mari, nous ne sommes pas inquiets elle sait comment cela se passe ! Hippolyte Chopin et Pierre Fauchoux ont aussi bien voulu compléter l'équipe, félicitations aux élus et réélus.

### Après-midi détente du 11 février

Elle réunissait 78 adhérents avec la traditionnelle dégustation de crêpes.

### Activités en préparation du 1<sup>er</sup> semestre

Toutes les actions initiées en 2015 sont reconduites en 2016

- Informatique. Une formation gestion de ses photos sur son ordinateur est en cours dans une salle de la mairie mise à notre disposition par la municipalité. Des formations tablette et initiation à l'ordinateur se dérouleront en avril.
- Sortie d'une journée à la ROCHE BERNARD le 21 juin. Elle est ouverte aux adhérents du secteur de Chateaubourg pour obtenir un car complet
- Vacances d'une semaine à Morzine. 32 adhérents sont inscrits pour des séjours à 4 dates différentes de mai



Repas annuel du club



AG du club

à septembre, ces vacances à coût modéré et subventionnées sont très appréciées des retraités, 8 cars ont été très vite complétés sur le secteur Vitré Fougères.

### Les autres dates à retenir de ce semestre

- Le buffet campagnard le 19 mai salle polyvalente
- La fête départementale de l'amitié le 14 juin à Paimpont, un transport par car est prévu pour le secteur de Chateaubourg.



Voyage en Camargue

## Atelier d'Arts Plastiques

**Par le jeu des lignes, des formes, des couleurs et par un regard sur l'art, l'atelier incite à la créativité et sensibilise au fait artistique.**

Les couleurs lumineuses sont au rendez-vous à l'Atelier, le soleil a envahi l'espace et pour le plaisir des yeux et annoncer le printemps nous l'avons exposé du 19 au 26 mars à la Mairie

Superbe occasion pour nous, de vous rencontrer, de vous expliquer notre travail et d'essayer de vous donner envie de nous rejoindre.

Pour tous ceux qui ont loupé ce rendez-vous, pas de panique !!! il y a une séance de rattrapage le jeudi 30 juin lors du vernissage habituel qui clôture, sous un air festif l'année artistique.



Avis aux amateurs de pétrissage d'argile, à partir de 6 ans, 2 jours sont ouverts le lundi 11 et le mardi 12 avril pendant les vacances. Stéphanie vous invite à pénétrer dans le monde magique des fées et leur habitat.

Les horaires des stages ont été modifiées, les cours commencent à 13h30 et se terminent à 17h30, le goûter est offert.

D'autres sessions auront lieu pendant les vacances d'été, les 11-12 et 13 juillet et toute la semaine du 18 au 22 juillet.



Le salon « art3f » est à Rennes au mois d'avril, les adultes de l'Atelier partent donc en balade. Nous risquons de revenir avec des envies plus extravagantes les unes que les autres, à suivre....

L'Atelier est ouvert aux enfants à partir de 6 ans. Chacun peut à son rythme expérimenter et développer sa pratique artistique.

Afin de pouvoir être disponible pour chacun, les groupes se composent de 12 élèves maximum (un peu plus pour les adultes)

Ils découvrent et pratiquent des techniques variées :

Le graphisme, le dessin, la peinture, la gravure, le collage et la rencontre avec des outils et matériaux divers ; le volume par le modelage de la terre et la sculpture à partir de carton, grillage, papier mâché et objets de récupération.

L'atelier accueille également chaque année des jeunes qui s'orientent vers des études artistiques, ils préparent les dossiers utiles au concours d'entrée. Awen l'an passé a préparé avec succès l'option d'art. Cette année, Margaux prépare le dossier d'entrée au lycée Arts appliqués... D'autres poursuivent leur projet dans des écoles de design.

Artiste et Animatrice diplômée en arts plastiques avec les félicitations du jury, formée au métier d'enseignante à l'IUFM, Stéphanie anime et développe depuis 10 ans des ateliers d'arts plastiques destinés aux enfants, adolescents et adultes. Pratiquant le dessin, la peinture et la sculpture, elle s'efforce de transmettre sa passion, susciter la curiosité, l'envie de découvrir et

d'apprendre.

**Infos pratiques :**

**Horaires des cours, le mercredi :**

- Enfants de 6-10 ans de 14h30 à 16h00
- Les ados de 16h30 à 18h00
- Jeunes adultes et adultes de 18h15 à 20h15

**Email :** dessin.louvigne@gmail.com

**Venez nous découvrir sur Facebook :** Atelier d'Arts Plastiques de Louvigné de Bais

**Co-présidentes :** Pamela Hamon 06.74.66.73.15  
Marylène de Carville 06.70.30.67.97



## La vigne au Loup

Le 8 janvier dernier, après les vœux du maire, Patricia Pierre, professeur de théâtre salariée de l'association théâtrale de la Vigne au Loup et quelques-uns de ses élèves sont montés sur scène pour délivrer un message de Paix.

Le silence dans la salle pour écouter la voix Off qui sort des coulisses en lisant la belle citation du Dalai Lama:

« Il n'y a que deux jours dans une année ou l'on ne peut rien faire. Ils s'appellent hier et demain. Pour le moment, aujourd'hui est le jour idéal pour aimer, croire, faire et principalement vivre »

Puis, c'est au tour des enfants d'interpréter d'abord d'une façon scénique quelques paroles de la chanson « on écrit sur les murs » puis ensuite de chanter celle-ci accompagnés de Patricia à l'harmonica. Puis arrive le moment pour Janis, Leyla et Flavien de s'avancer vers le bord de la scène avec un panier plein de cœurs en papier qu'ils lancent avec joie vers une assemblée qui ne manque pas de répondre au message par de chaleureux applaudissements.

Les élèves se préparent maintenant pour les prochaines représentations qui auront lieu le 10 et 11 juin 2016.

Les membres du bureau : Présidente : Stéphanie Barbey ; Vice-président: Paul Renault ; Secrétaire: Marie-Laure Lambert ; Trésorière: Marie-Christine Gérard; Laurence Loison, membre

Excellent printemps à tous.



On écrit sur les murs le nom de ceux qu'on aime  
Des messages pour les jours à venir  
On écrit sur les murs à l'encre de nos veines  
On dessine tout c'que l'on voudrait dire  
Partout, autour de nous  
Y a des signes d'espoir dans les regards  
Donnons leur écrits  
Car dans la nuit  
Tout s'efface  
Même leurs traces

### Refrain

On écrit sur les murs la force de nos rêves  
Nos espoirs, en forme de graffitis  
On écrit sur les murs pour que l'amour se lève  
Un beau jour, sur le monde endormi  
Des mots, seulement gravés  
Pour ne pas oublier, pour tout changer  
Mélangeons demain, dans un refrain  
Nos visages  
Métissage

### Refrain

On écrit sur les murs la force de nos rêves  
Nos espoirs, en forme de graffitis  
On écrit sur les murs pour que l'amour se lève  
Un beau jour, sur le monde endormi

### Refrain \*2

On écrit sur les murs la force de nos rêves  
Nos espoirs, en forme de graffitis  
On écrit sur les murs pour que l'amour se lève  
Un beau jour, sur le monde endormi  
Un beau jour, sur le monde endormi

Chanson écrite et interprétée par Démis Roussos  
en 1990 et reprise en 2015 par Kids United, un groupe  
de 6 enfants

## Espace Sophro

Cette association permet à chacun de bénéficier d'un moment pour soi, de se ressourcer, d'améliorer ses capacités d'adaptation, de vivre au mieux dans son quotidien. C'est un espace convivial, d'échanges. Chaque personne apprend à son rythme les différentes techniques pour aller mieux.

Les séances s'organisent en trois groupes, à raison d'une séance par semaine pour chaque groupe. Deux séances le lundi soir, de 18h à 19h, et de 19h15 à 20h15. Une séance le jeudi soir de 19h à 20h. Nous sommes actuellement 26 personnes à suivre régulièrement les cours.

### Quelques témoignages :

«J'ai été moins stressé au travail pendant les fêtes de fin d'année.»

«Je vis les choses avec plus de recul.»

«J'ai moins de douleurs.»

«Je suis plus sereine en famille.»

«Je dors bien après la séance.»

«J'ai plus d'énergie.»

PS : les hommes sont également les bienvenus

**Contacts : Présidente : Me Edith Haleux, 02/99/49/07/63.**

**Secrétaire : Me Maryvonne Letué, 02/99/49/03/51**

**Sophrologue : Me Dayot Christine, 02/99/49/01/24**



## Danse Louvignéenne

Cette année, notre nouveau professeur Aurélien, anime les cours de danse qui ont lieu le mercredi après-midi à la salle polyvalente de Louvigné de Bais : entre 14h et 17h pour les enfants et adolescents, et de 18h30 à 19h30 pour les adultes.

Comme chaque année, nous vous attendons nombreux pour assister à notre traditionnel gala de danse qui viendra clôturer la saison et concrétiser le travail des élèves. Celui-ci aura lieu le samedi 18 juin, à partir de 20h30 à la salle polyvalente. Les cours de danse seront cependant assurés jusqu'à la fin du mois de juin : l'occasion notamment d'organiser un goûter de fin d'année avec les élèves et de visionner ensemble le film du gala !

**Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter :**

**Margot CHARON : 06.59.12.17.95**

**Carole GUERARD : 06.18.66.63.81**

**danse.louvigne@yahoo.com**



## Dynamic Gym

Notre Assemblée Générale s'est déroulée le 28 Janvier 2016, avec un échange entre les participantes. Cette année présente un bilan positif avec une cinquantaine d'adhérentes, qui participent à nos différentes séances. Après une participation assidue tout au long de l'année, nous entamerons notre pause «été», début juin. Compte tenu d'une trésorerie équilibrée, les tarifs resteront inchangés en septembre 2016.

Les cours ont lieu à la salle polyvalente (toutes les semaines, hors vacances scolaire)

- Jeudi de 19h30 à 20h30 - Step
- Jeudi de 20h30 à 21h30 - Gym
- Samedi de 09h30 à 10h30 -Gym

Ci-dessous, le coût de l'adhésion annuelle :

- 70 € pour 1 cours/semaine
- 100 € pour 2 cours/semaine
- 120 € pour 3 cours/semaine

Pour la découverte de notre activité, vous avez droit à deux cours gratuits. Il est possible de s'inscrire en cours d'année (Les tarifs sont alors adaptés).



# DYNAMIC GYM

*STEP  
ABDOS*

*FESSIERS  
GAINAGE  
ÉTIREMENTS*



**Pour tout renseignement : marie-christine.louin@orange.fr**

**ou 06 77 23 41 33**

## Stade Louvignéen Football-Club



La saison sportive va bientôt se finir, nous sommes dans le « money time » et nos équipes séniors luttent pour le maintien, nos joueurs mettent tout en oeuvre pour maintenir nos 3 équipes séniors à des niveaux plus qu'acceptables pour une commune comme la nôtre.

Concernant nos équipes de jeunes, plusieurs équipes ont accédé lors de l'intersaison à une division supérieure, c'est le cas des U15, U11A et U11B montrant que notre club continue son travail de formation envers les jeunes pousses.

Cet hiver pluvieux reste par contre problématique sur plusieurs catégories concernant le report de plateaux ou de matchs.

Je souhaite par ce message aussi féliciter chaque joueur, dirigeant du club par sa ténacité et son dévouement pour notre sport.

Côté animation, nous avons mené avec le club de volley l'opération « Album du Club » qui a été un succès. Quel plaisir en tant que président de voir cet engouement, de voir nos enfants s'échanger les vignettes. Félicitation et merci à vous tous d'avoir participé si activement. Félicitations à Yanis (en photo) qui a réussi à finir l'album en un temps record.

Nous avons au cours de ces derniers mois avant la fin de la saison sportive encore quelques surprises par nos jeunes joueurs en partenariat avec « le club rouge et noir » : visite du Roazhon Park, entraînement au stade Rennais, participation au plateau du Stade Rennais.

Nous avons enfin, les animations du club avec :

- Le loto du club le 1 mai
- Et l'inter quartier (avec le volley) fin mai

Pour conclure, je vais pour ma part passer le « flambeau » en fin d'année à un nouveau Président.

Je suis fier d'avoir représenté le Stade Louvignéen et je suis certain que le club va continuer de grandir

et d'avancer. Quand je regarde dans le rétroviseur, j'ai la satisfaction d'avoir réalisé de grandes choses pour notre association durant ces 5 années de présidence et les 4 années de secrétariat. Nous avons mis en place le site web et ouvert le club vers les réseaux sociaux afin de pouvoir mieux communiquer avec nos licenciés, supporters et sympathisants.

Nous avons aussi beaucoup communiqué vers l'extérieur par l'intermédiaire de nos correspondants locaux (ouest France et Journal de Vitré)

Nous avons mis en place une identité club, à travers la création du logo du club, la ligne de survêtements, la recherche de sponsors pour remplacer l'ensemble des jeux de maillots de nos équipes.

Enfin, nous avons fait progresser le club au niveau sportif tant en séniors, qu'en jeunes tout en maintenant une ligne de conduite : donner du plaisir et se faire plaisir.

Je souhaite ainsi remercier l'ensemble des joueurs, dirigeants, arbitres, supporters et adversaires que j'ai pu côtoyer au cours de ces années.

Merci également à ma famille qui a accepté que je vive cette aventure avec le stade louvignéen.

Je resterai un fidèle supporter du club.

Bonne continuation à tous, Allez le Stade Louvignéen !!!

Le président, Mickael Louessard



Yanis : Le premier à avoir rempli entièrement l'album du club



Article « Album du club »

## Louvigné de Bais Volley-ball,



*Une année sous le signe des vignettes.*

Bien sûr, petits et grands ont touché le ballon, beaucoup de ballons, ils ont aussi sauté, frappé et plongé, mais le collage des vignettes est vraiment l'évènement marquant de cette année.

Grâce à cet album, nous avons réussi à identifier les licenciés des clubs de Foot et de Volley tout en rassemblant autour de ce projet, les commerçants ainsi que des non licenciés venus aider leurs enfants ou petits-enfants lors des échanges de vignettes.

Une superbe idée de nos amis du foot qui sera sans nul doute à reproduire.

Si nous nous arrêtons aujourd'hui pour réaliser un premier bilan d'année, tout ce que l'on peut dire, c'est que le club permet maintenant à chacun de faire un choix entre une pratique plutôt compétitive et une pratique plutôt loisir.

Nos deux équipes loisirs seniors réalisent une belle saison avec notre équipe honneur qui vient de se qualifier pour la demi-finale départementale et espère parvenir jusqu'en finale. Notre équipe « sénior féminine » qui a accédé au second niveau départemental et cherchera à se maintenir à ce niveau et accéder dès l'année prochaine en pré régionale.

Notre équipe cadette a réalisé une très belle partie de saison et s'est qualifiée pour la deuxième phase excellence et se retrouve donc parmi les 12 meilleures équipes régionales. L'apprentissage se fait tous les week-ends et leur permet de se frotter à de belles formations.

Nos minimés évoluent cette année en championnat honneur et continuent leur apprentissage du jeu à six, qui



est un grand bouleversement au départ.

L'équipe benjamine quant à elle pour sa première année à ce niveau se retrouve à jouer les premiers rôles dans leur championnat et sera à coup sûr une équipe à suivre l'année prochaine tant ils possèdent une marche de progression importante.

Mais s'il y a bien des jeunes qui vont en pousser quelques-uns vers la sortie, ce sont nos jeunes poussins qui s'entraînent avec beaucoup de sérieux et d'application et leurs efforts paient au fur et à mesure que l'année avance. Il n'y a qu'à regarder le résultat du dernier tournoi de la poule Sud départementale, nos trois équipes terminent respectivement à la 1<sup>ère</sup> place, 2<sup>e</sup> place et quatrième place. Leur passage en baby volley puis en école de volley y est forcément pour quelque chose.



Mais que dire de nos 36 écoles de volley et de nos 25 babys qui nous réveillent tous les samedis matin par leur motivation sans faille.

Continuez à tout donner à l'entraînement, à venir pour vous faire plaisir car c'est vraiment ce qui nous donne, nous bénévoles, la force de continuer. Vive le volley et tous derrière Louvigné.

**A noter :**

**Tournoi inter quartier  
le samedi 28 mai.**

**Tournoi adultes  
le vendredi 13 mai**

**Tournoi jeunes le samedi 14 mai**

<http://louvignedeboisvoll.wix.com/ldbvb>

## Les Ptites Raquettes



Le tournoi annuel de tennis de table aura lieu le Samedi 11 Juin 2016, n'hésitez pas à vous inscrire dès maintenant !!!

Inscriptions ouvertes à toutes et tous de 7 à 97 ans, cette journée placée sous le signe du rire et de la bonne humeur est l'occasion de vous montrer l'ambiance qui règne au sein de notre club...

Lots et trophées assurés pour tous les enfants inscrits...

**Tournoi Tennis de table**  
**Samedi 11 Juin**  
**LOUVIGNÉ-DE-BAIS**

Organisé par:  
le club des ptites raquettes  
de LOUVIGNÉ-DE-BAIS  
et la participation de:

Enfants  
moins de 14 ans.  
De 9h à 13h  
Inscription: 3 Euros  
48 places maxi

Adultes  
Dés 14h  
Inscription: 5 Euros  
48 places maxi

Trophées et nombreux lots

INSCRIPTION 06 02 11 90 94

BUVETTE SUR PLACE

